



SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Assemblée du Comité du SIDE C

Diekirch, le 29 avril 2019

Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

En vertu de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, veuillez recevoir ci-après pour information l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Comité du SIDE C qui se tiendra le 20 mai prochain à 17.30 hrs. au bâtiment administratif du SIDE C à Diekirch.

1. Approbation et signature des procès-verbaux des assemblées du Comité du 05.11.2018 et du 28.02.2019
2. Discussion et décision de principe quant à la fourniture d'énergie électrique pour l'année 2022 par procédure négociée en vertu de l'article 144 du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi sur les marchés publics
3. Présentation et discussion de la version modifiée du projet des nouveaux statuts avisés par le Ministère de l'Intérieur (**annexe 1**)
4. Informations quant à la réorganisation de la collecte publique
5. Approbation du règlement communal de gestion des déchets et du règlement tarifaire avisés par Administration de l'Environnement et étant applicables par communes membres dans le cadre des mesures de réorganisation de la collecte publique (**annexe 2**)
6. Présentation, discussion et approbation de la demande de désaffectation de l'ancienne décharge « SIDA » (**annexe 3**)
7. Divers

Les documents désignés ci-avant comme « annexe » sont consultables à partir du 10 mai prochain au plus tard sur le site intra-extranet www.mysidec.lu pour votre utilisation personnelle en toute confidentialité. Tous les documents relatifs à l'ordre du jour sont à la disposition des intéressés à l'administration du SIDE C à Diekirch.

Veuillez agréer, Madame le Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le bureau du SIDE C

Transmis aux membres du conseil communal et affiché le 10 / 5 / 19 conformément aux dispositions de la loi du 23/02/2001 concernant les syndicats de communes.

Beaufort, le 10 / 5 / 2019
Le Bourgmestre



Claude Haagen
Président



SIDE C

B.P. 91 • L-9201 Diekirch
Fridhaff • L-9378 Diekirch

Tél.: 80 89 83
Fax: 80 37 97
E-Mail: sidec@pt.lu

BCEE
IBAN LU42 0019 3301 0607 0000
www.sidec.lu